PARTAGE

Rapport annuel 2020

Document préparatoire à l'Assemblée générale destiné aux adhérents de PARTAGE

Partage
avec les enfants du monde

2020 EN QUELQUES CHIFFRES

47 ans d'existence
Plus de **700 000** bénéficiaires*
29 associations-partenaires locales
Dans **19** pays
Près de **20 000** marraines, parrains & donatrices, donateurs
13 associations affiliées en France
300 bénévoles
Conseil d'administration de **12** membres
25 salariés en ETP
10,9 M€ de budget

2020 : Répartition des emplois par région du monde

Source : Tableau de suivi des fonds dédiés

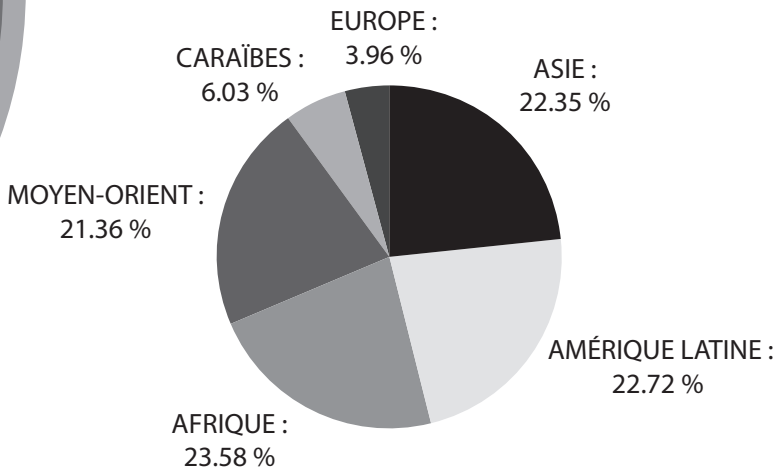

Répartition des utilisations 2020 par programme

Source : Tableau de suivi des fonds dédiés

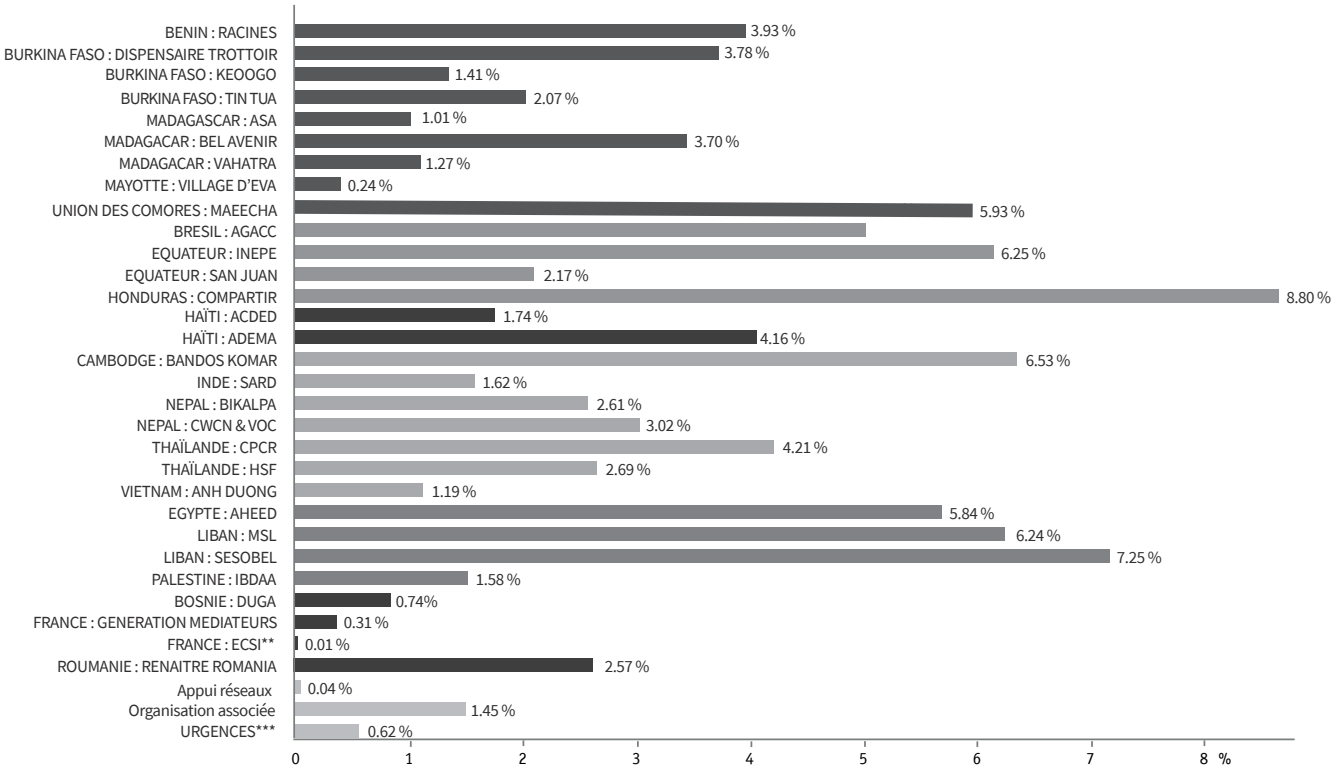

** 701 559 bénéficiaires au total. Source : Rapports d'activités des partenaires de PARTAGE, détails disponibles dans la présentation des programmes du Rapport d'activités.*
***ECSI = Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale*
****Les Emplois du « Programme urgences » sont répartis sur les différentes régions du monde*

Comme si les crises climatique, économique et sociale ne suffisaient pas, la crise sanitaire s'est abattue sur le monde en 2020.

Aux quatre coins du monde, la question de la continuité de l'éducation des enfants s'est posée, notamment pour les plus fragiles d'entre eux : les filles, les enfants souffrant de handicap… Nos partenaires ont pris des initiatives, se sont adaptés, pour surtout ne rien lâcher et poursuivre leur mission. Afin d'éviter les ruptures de parcours, des actions nouvelles ont été mises en place dans l'accompagnement, la protection et la défense de leurs droits, la prévention de la santé et les soins.

À PARTAGE, nous avons soutenu grâce à vous, marraines et parrains, donatrices et donateurs, ces actions et ces programmes modifiés pour tenir compte de la situation nouvelle. Avec une attention particulière pour le Liban, frappé par une catastrophe alors que la société libanaise était déjà très fragilisée.

Cela a été possible grâce à la mobilisation exceptionnelle de l'équipe salariée, qui a su mettre en place le télétravail rapidement pour assurer la continuité de service et maintenir les contacts avec les partenaires.

En janvier 2020, le Conseil d'administration a fixé un ambitieux programme de travail pour les deux années. Malgré le contexte sanitaire, les chantiers nouveaux ont tous été engagés : stratégie partenariale, cartographie des risques, communication et recherche de mécénat, réorganisation managériale et du fonctionnement de l'équipe. D'autres grands travaux se poursuivent : rénovation de la relation avec les associations affiliées, stratégie RH, ouverture de PARTAGE hors frontières, nouveau modèle économique.

Ces sujets peuvent paraitre complexes, ils sont en tout cas à fort enjeu, et mobilisent vos élus.es. Sans possibilité de se réunir autrement qu'à distance, les bénévoles du Conseil d'administration et du Bureau ont fait preuve de témérité et d'une grande implication. Dans ce contexte, nous avons intégré trois nouveaux administrateurs.trices, élus.es à l'Assemblée générale 2020 et accueilli en cours d'année de nouvelles observatrices, conformément à nos statuts, pour les associer à nos travaux. Qu'ils soient tous ici remerciés chaleureusement du temps et de l'énergie consacrés.

Ces élus.es sont à l'image, et parfois sont issus.es, des équipes de bénévoles de terrain qui, dans les régions, portent les couleurs de PARTAGE. Des initiatives ont fleuri cette année dans différents coins de France, pour s'adapter et maintenir une présence, malgré un contexte peu favorable aux rassemblements et festivités.

Au plan national, nous avons contribué, avec les collectifs et organisations auxquels nous adhérons, à faire inscrire les droits de l'enfant comme priorité de la politique de développement du pays. La loi en cours de finalisation au Parlement, relative au développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales, renforcera l'engagement financier de la France pour enfin tenir les engagements pris aux Nations Unies.

Soyons fiers, salariés.ées, bénévoles, donateurs.trices, marraines et parrains, du résultat de ces actions de plaidoyer, de notre capacité d'adaptation et de notre agilité pour poursuivre notre engagement envers les enfants, leur famille, leur communauté.

De cette fierté collective et partagée, nous trouverons la force d'affronter d'autres tempêtes en 2021, et de préparer l'après crise sanitaire qui, pour nos partenaires comme pour nous, nécessitera d'inventer un autre PARTAGE, encore plus au service de l'avenir, c'est-à-dire des enfants et de la jeunesse.

Merci à tous de votre soutien et de votre fidélité.

Dominique Bissuel
Président

L'année 2020 restera gravée dans les mémoires et marquera l'Histoire. La COVID-19 n'a épargné aucun pays, elle fragilise durablement et profondément le tissu économique et les structures sociales à travers le monde entier. Cette pandémie exacerbe les crises existantes et les inégalités dans l'ensemble de nos zones d'intervention.

L'éducation notamment a été durement touchée, ce sont 1.6 milliard d'élèves et d'étudiants dans plus de 190 pays qui n'ont pas pu se rendre dans les établissements scolaires pendant plusieurs mois. Les plus vulnérables sont malheureusement les plus impactés, les filles, les enfants en situation de handicap, les enfants vivant en zone pauvre rurale, etc. Il est estimé que plus de 23 millions d'enfants et jeunes sont susceptibles d'abandonner leur scolarité du fait des conséquences de cette pandémie.

PARTAGE a dû s'adapter à cette situation inédite d'urgence mondiale, faisant émerger de nouveaux et nombreux besoins, au même moment et dans la durée, pour l'ensemble de nos partenaires. Il a fallu adapter nos interventions avec une très grande réactivité, mais aussi notre organisation interne avec du télétravail généralisé, nos modalités de collecte et nos actions en France dans les écoles car la rencontre en « face à face » a été impossible ou très fortement contrainte. Toute l'équipe de PARTAGE a fait preuve de beaucoup d'adaptabilité et d'écoute pour affronter ces nouveaux défis et aux confinements successifs, pour accompagner nos partenaires sur le terrain et répondre au mieux aux questions de nos marraines et parrains.

Ce que nous voulons retenir de cette année particulière, c'est d'abord la générosité de nos donateurs, restés à nos côtés dans ces moments où les enfants que nous soutenons en ont le plus besoin et ensuite la mobilisation des équipes de PARTAGE et de tous nos partenaires à travers le monde pour s'adapter. C'est bien grâce à l'engagement de chacune et de chacun pendant toute cette année que nous avons pu maintenir le dynamisme de cette grande chaine de solidarité animée par PARTAGE en 2020.

URGENCES COVID, UN APPUI EN CONTINU AUX PARTENAIRES DE PARTAGE

Dès le mois de mars, PARTAGE s'est organisée pour appuyer ses partenaires afin de pouvoir répondre aux besoins urgents des populations les plus affectées de nos territoires d'intervention et organiser des actions visant à :

▶ Améliorer le quotidien des familles les plus pauvres : distribution de nourriture et de produits de première nécessité dans des pays où l'économie informelle, journalière, prédomine,

▶ Endiguer la propagation du virus : distribution de masques, de gel hydroalcoolique et de produits de désinfection, sensibilisation dans les écoles et les communautés,

▶ Appuyer des initiatives innovantes en termes d'éducation à distance : cahiers d'apprentissage et kits scolaires, radios, cours en ligne, suivi à distance des familles et des enfants,

▶ Créer des opportunités économiques pour les familles les plus démunies : formation et confection de masques, de savons et de repas pour les enfants.

Ainsi, 17 projets adaptés ont été accompagnés dans 10 pays pour un montant de plus de 220 000 €.

Enfin, toute l'année, les Responsables de suivi de programmes ont été particulièrement à l'écoute des partenaires leur permettant, en plus des actions urgentes, de réorienter les activités menées dans le cadre des projets accompagnés par PARTAGE afin de répondre au mieux aux besoins et réalités sur le terrain.

SOUTIEN AUX PARTENAIRES LIBANAIS SUITE À LA DOUBLE EXPLOSION DU PORT DE BEYROUTH LE 4 AOÛT

La double explosion qui s'est produite sur le port de Beyrouth le 4 août dernier a détruit le port, les bâtiments et habitations alentours, tuant plus de 300 personnes et laissant 300 000 personnes sans abri. Cette catastrophe a aggravé la profonde crise économique et financière qui touche le Liban depuis plusieurs années et qui était déjà exacerbée par la COVID-19.

Face à cette situation, PARTAGE et ses deux partenaires sur le terrain, le Mouvement Social Libanais et le SESOBEL, se sont immédiatement associés pour apporter une réponse rapide aux populations affectées de Beyrouth. Les premières actions mises en œuvre ont été de deux ordres : une aide d'urgence (nourriture et produits de première nécessité) ainsi qu'un soutien psychosocial pour permettre aux victimes de faire face aux traumatismes subis pendant et après les explosions.

Ces premières aides d'urgence n'ont malheureusement pas été suffisantes devant le nombre d'enfants et de parents ayant besoin d'un accompagnement sur le long terme. PARTAGE et le Mouvement Social Libanais ont donc décidé de formuler un projet d'accompagnement sur 3 ans de 1 280 enfants et de leur communauté dans trois quartiers affectés et défavorisés de Beyrouth.

FIN DE PARTENARIAT AVEC L'ASA À MADAGASCAR

Le partenariat avec l'association ASA à Madagascar s'est officiellement terminé au mois d'août après 19 années de collaboration. Depuis sa création en 1991, l'ASA mène des activités spécifiques dans le domaine de l'action sociale et de la réinsertion en faveur des familles marginalisées et démunies de la population malgache. Entre 2001 et 2020, l'ASA, soutenue par PARTAGE, a accompagné plus de 1.250 familles vivant dans l'extrême pauvreté à se réinsérer en zone rurale et apprendre les métiers agricoles pour améliorer leurs conditions de vie. Pendant toutes ces années, PARTAGE a particulièrement appuyé l'accès aux services de base comme la scolarisation des enfants et l'accès aux centres de santé.

LANCEMENT D'UN NOUVEAU PARTENARIAT AU BURKINA FASO EN FAVEUR DES ENFANTS DES RUES

C'est dans la capitale burkinabè qu'intervient notre nouveau partenaire, l'association KEOOGO pour venir en aide aux enfants et jeunes vivant en situation de rue. Fondée en 2004, KEOOGO propose des services de protection et de réhabilitation aux enfants qui sont exclus des systèmes de prise en charge afin de leur offrir une chance de quitter durablement la rue et ses nombreux dangers. PARTAGE soutient la mise en œuvre d'un projet sur deux ans dont l'objectif est d'améliorer la prise en charge médico-psychosociale de 400 enfants et jeunes par la mise en œuvre d'une stratégie de prévention, d'accès aux soins de qualité, de réhabilitation et de réintégration.

LANCEMENT D'UN NOUVEAU PARTENARIAT À MAYOTTE AVEC LE VILLAGE D'EVA

Suite à une décision d'étendre notre action en France et plus spécifiquement à Mayotte, où les droits fondamentaux des enfants migrants sont bafoués, notamment le droit à l'éducation, PARTAGE a confirmé sa volonté d'intervenir avec le Village d'EVA. S'appuyant sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, cette association concentre ses efforts sur des actions de plaidoyer pour la scolarisation des enfants et propose des alternatives éducatives pour les enfants non scolarisés ainsi qu'un accompagnement des familles sur les questions administratives. En 2020, PARTAGE a décidé d'accompagner le Village d'EVA dans la réalisation d'un projet de deux ans axé sur deux volets d'intervention prioritaires de l'association : la réussite éducative et l'éducation à la santé pour 600 enfants âgés de 3 à 16 ans.

RELATIONS PARRAINS ET DONATEURS, UNE FIDÉLITÉ PLEINE D'ÉNERGIE POUR LES ÉQUIPES ET LES PARTENAIRES

En 2020, nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 1.800 nouveaux parrains et marraines à qui nous avons présenté PARTAGE ainsi que les enjeux et les valeurs du parrainage tel que nous le concevons.

En choisissant PARTAGE, toutes ces personnes ont commencé une belle aventure que nous sommes heureux de vivre avec elles. Nous avons été touchés par leur engagement et leur confiance : il leur a fallu parfois attendre plusieurs semaines pour recevoir leur dossier de parrainage que nos partenaires locaux, également tous confinés, préparaient de leur mieux, le tout nous étant transmis par mail avant d'être imprimé et envoyé par nos soins. Leur patience fut récompensée et beaucoup nous ont partagé leur joie en découvrant le visage de leur filleul.e.

Ce fut aussi un grand réconfort pour nos partenaires de savoir que la générosité, malgré cette pandémie, était encore au rendez-vous. Déployant des trésors d'imagination pour poursuivre le suivi et l'appui à tant de familles démunies, ils nous ont régulièrement rendu compte de la situation sur place, s'inquiétant à plusieurs reprises du sort et de la santé des parrains et marraines. Ce furent de beaux échanges de solidarité et d'amitié.

Les vols internationaux longtemps suspendus ou les délais d'acheminent du courrier triplés, la plupart des bulletins d'information sur les activités réalisées sur le terrain sont partis du siège, à Compiègne, transformant tout au long de l'année nos bureaux en une petite succursale de la Poste, l'occasion pour toute l'équipe de PARTAGE de participer joyeusement à la mise sous plis de plus de 10 000 lettres ou de dessins des enfants à l'attention des parrains et marraines dans l'attente de ces précieuses nouvelles.

Malgré des conditions encore complexes, nous avons encouragé les parrains et marraines à continuer d'écrire aux enfants, ils sont si heureux de savoir que des personnes, qui vivent si loin, pensent à eux. De même, sont toujours appréciés les dons supplémentaires à l'attention des enfants : ils permettent habituellement d'organiser des petites fêtes ou des sorties pédagogiques pour l'enfant et ses camarades. Les rassemblements n'étant pas autorisés, nos partenaires ont réfléchi à la meilleure façon d'utiliser ces sommes de façon collective pour le plus grand bonheur de chacun.

Pour nous à PARTAGE, pour nos partenaires, pour les enfants, les familles et les communautés, la joie et l'espoir ont été les éléments porteurs de l'année. Joie de savoir à nos côtés parrains, marraines, donateurs

et donatrices, fidèles et bienveillants. Espoir de sortir ensemble de cette crise. Grandis et solidaires. Au regard de ces nouveaux besoins croissants de tous les enfants que nous soutenons, nous espérons de tout cœur que cette solidarité se poursuivra en 2021 malgré la crise.

LES BÉNÉVOLES AU SIÈGE ET EN RÉGION, UN ENGAGEMENT À TOUTE ÉPREUVE

Cette année, nous avons pu à nouveau nous appuyer sur le renfort de bénévoles au siège pour des missions administratives, de manutention, d'animation et différentes interventions de communication ou de sensibilisation.
Malgré la situation, les 254 bénévoles de nos antennes locales sont restés mobilisé.e.s et ont continué d'entretenir la flamme de la solidarité et de l'engagement. Beaucoup d'événements ont été annulés, mais cette période a été propice à la réflexion et à l'innovation. Le bilan du réseau des antennes locales sur les 10 dernières années a pu être réalisé et a permis de faire émerger la nécessité de renforcer notre programme Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) en France. De nombreuses actions de formation et d'accompagnement des initiatives bénévoles un peu partout en France ont été réalisées et d'autres sont programmées pour 2021.

Les grandes lignes du programme de mobilisation citoyenne pour les 3 années à venir sont maintenant fixées. L'enjeu majeur est de renforcer la réciprocité de nos missions sociales en France et à l'international, avec l'implication des enfants et adolescents comme acteurs, actrices, du changement, pour un monde durable, pacifique, plus juste et plus solidaire. Cela se traduit par l'accompagnement de projets d'échanges entre classes de France et de différents pays, sur des thèmes et avec des supports choisis par les jeunes eux-mêmes, ou encore par l'organisation d'échanges entre les communautés éducatives de différents pays.

C'est dans ce cadre que PARTAGE a présenté un programme complet d'ECSI en France et à l'international auprès de l'Agence Française de Développement pour l'octroi d'un co-financement.

En novembre, l'événement "Cantines du monde" a été maintenu dans un format réduit mais a permis de sensibiliser à l'importance de l'alimentation dans le développement global de l'enfant et, en particulier, au rôle qu'elle joue au sein de l'école pour les enfants les plus défavorisés.
Le Conseil d'administration a installé en 2019 une commission pour accompagner les évolutions du réseau. Cette commission a notamment pris en compte les recommandations du Commissaire aux Comptes et de la contrôleuse du Don en Confiance, de questionner la relation juridique entre PARTAGE et les AA et les conséquences fiscales du contrat d'affiliation actuel. Compte tenu des aspects très techniques de ces sujets, la commission a proposé au Conseil d'administration de consulter des experts indépendants afin d'éclairer les élu.e.s pour mettre en œuvre en 2021 les évolutions nécessaires pour réduire les risques tout en dynamisant le réseau.

LA COMMUNICATION DE PARTAGE, UNE CONNEXION PLUS FORTE À NOS ACTIONS

Nous avons poursuivi la modernisation et l'harmonisation de nos outils de communication et créé de nouveaux outils de sensibilisation à destination des bénévoles, en particulier dans le cadre des événements Cantines du Monde, avec une analyse de l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire, dans les pays dans lesquels nous intervenons. Le site www. cantinesdumonde.org a été remanié et actualisé.

Nous avons développé notre activité sur le web, en dynamisant le contenu du site www.partage.org et en renforçant notre présence sur les réseaux sociaux : nous avons poursuivi l'animation de notre page Facebook, augmenté notre présence sur Linkedin et YouTube, et ouvert une page sur Instagram, touchant ainsi différents publics.

Nous avons créé de nouveaux outils vidéo avec nos partenaires pour illustrer l'importance de nos interventions et faire vivre notre grande chaine de solidarité. À l'occasion de l'anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, nous avons été sollicités pour participer à l'exposition photo du Groupe Enfance. PARTAGE fait donc maintenant partie des panneaux de l'exposition, celui sur l'ODD 10 : « *Réduction des inégalités* », avec une mise en avant de l'action de VAHATRA à Madagascar sur « *L'amélioration des conditions de vie des enfants issus des familles vulnérables des régions de Vakinankaratra et d'Itasy* » sur les droits de l'enfant avec d'autres ONG françaises.

LE PLAIDOYER, MILITER EN FRANCE POUR LES DROITS DE L'ENFANT

Au-delà du soutien apporté à nos partenaires dans leurs activités de plaidoyer dans leur pays respectif, PARTAGE milite, en France, pour la promotion des droits de l'enfant à travers le monde. En 2020, nous avons porté, avec d'autres ONG françaises, plusieurs campagnes et

messages de plaidoyer en direction de l'État français pour, d'une part, l'inciter à prendre davantage en compte les droits de l'enfant dans sa politique extérieure et, de l'autre, proposer une fiscalité plus avantageuse aux citoyens français engagés aux côtés des associations. Par exemple, avec le Défenseur des droits, nous avons été cosignataires de la Lettre ouverte au Président de la République : « Nous comptons sur vous pour que la promotion et l'effectivité des droits de l'enfant guident votre choix au moment de désigner le·la futur·e Défenseur·e des Droits ».

LES RESSOURCES FINANCIÈRES, UNE ADAPTATION INDISPENSABLE AU CONTEXTE COVID

La générosité de nos parrains, marraines, donateurs, donatrices a été exceptionnelle compte tenu du contexte. Nous avons poursuivi nos appels annuels de fidélisation auprès des parrains et marraines qui ont à nouveau répondu présent.e.s en augmentant le montant de leur parrainage pour plus de 30 % des personnes jointes par téléphone. Pour ceux qui le peuvent, ces efforts complémentaires sont inestimables pour le soutien aux enfants.

Pour répondre aux besoins urgents de nos partenaires face à cette crise sanitaire et économique, nous avons également lancé un appel à dons auprès de nos parrains, marraines et nos donateurs, donatrices, qui lui aussi a reçu un fort élan de générosité incroyable.

La détresse de nos partenaires libanais a également été entendue. PARTAGE a rapidement réagi à cette catastrophe et a enregistré plus de 80 000 € de dons pour le projet URGENCE LIBAN. Un legs adressé à PARTAGE Alsace a permis la réhabilitation des centres de Sin El Fil. Des dons collectés par nos antennes bénévoles sont venus compléter les fonds en réponse à cette urgence humanitaire.

En parallèle, le planning des campagnes de prospection 2020 a été adapté tout au long de l'année.

Comme la plupart des associations développant des campagnes de « face à face », nous avons dû freiner voire stopper nos campagnes de recrutement de parrains, marraines, dans les rues de France métropolitaine.

Nous avons donc dû nous réinventer pour trouver d'autres moyens de mobilisation. En avril, nous avons diffusé un spot TV sur quelques chaînes thématiques et du groupe France TV. Face au succès formidable rencontré dès les premiers jours, en cette période de confinement et d'isolement, nous avons poursuivi jusqu'en juillet, permettant à près de 600 parrains, marraines et 100 donateurs, donatrices réguliers.ères et/ou ponctuel.le.s de nous rejoindre. Forts de cette expérience, nous avons renouvelé l'opération en fin d'année. Près de 200 parrains, marraines d'action et des dizaines de donateurs, donatrices solidaires nous ont rejoints cette fois-ci.

Un contexte moins difficile dans les DOM-TOM nous a permis de mettre en place des campagnes de « face à face » en Nouvelle-Calédonie, en Guyane et à la Réunion, et d'accueillir plus de 700 donateurs, donatrices, solidaires.

Par ailleurs, dans une perspective de diversification des sources de financement, nous avons décidé de mettre en place une stratégie mécénat avec l'appui d'une agence conseil spécialisée, dans le cadre d'un appel d'offres. Ces travaux de réflexion impliquent des membres de l'équipe et du Conseil d'administration et visent à proposer aux entreprises qui le souhaiteraient des projets adaptés aux besoins des enfants et à leurs attentes.

DES LEGS EXCEPTIONNELS, UN GESTE D'ULTIME GÉNÉROSITÉ

PARTAGE a reçu en 2019, puis en 2020, de nombreux legs qui nous permettront d'assurer notre mission sur plusieurs années. Ce geste de générosité ultime nous honore ainsi que nos partenaires. Nous avons pu répondre aux urgences et à des projets additionnels nés de besoins exprimés par nos partenaires et prendre de nouveaux engagements sur plusieurs années au Burkina Faso ou à Mayotte, par exemple.

LE CONTRÔLE INTERNE, UNE EXIGENCE DE TRANSPARENCE ET DE REDEVABILITÉ

L'équipe de Direction et le Conseil d'administration ont travaillé tout au long de l'année 2020 à améliorer notre système de contrôle interne. Un travail sur la clarification des rôles et responsabilités des instances de la gouvernance associative a été conduit ainsi qu'une cartographie des principaux risques auxquels PARTAGE est exposée afin de définir et mettre en œuvre des actions d'amélioration continue de notre organisation et de nos processus métier pour maintenir le plus haut niveau d'exigence dans la transparence de l'association.

Yolaine Guérif
Directrice générale

APPEL À CANDIDATURE : Nous accueillons volontiers des **candidats au Conseil d'administration** qui souhaitent s'investir pour aider l'association à fonctionner, à se développer, à évoluer conformément à la stratégie définie. Vous, adhérents, êtes les plus à même de pouvoir répondre à cet appel. Si vous pensez pouvoir enrichir le Conseil d'Administration de PARTAGE, nous vous invitons à proposer votre candidature. Si vous connaissez des personnes qui pourraient a priori s'engager à nos côtés pour l'aide à l'enfance, merci de nous mettre en relation. Pour plus de renseignements, ou pour envoyer votre candidature, contactez-nous par email : president@partage.org, par téléphone : 03 44 20 92 92 ou par courrier.

PRÉAMBULE

PARTAGE s'est conformée dans la présentation de ses comptes 2020 à l'application du nouveau règlement comptable ANC 2018-06 qui constitue un changement de méthode comptable. Le nouveau dispositif ne bouleverse pas le cadre comptable applicable aux associations et fondations. Il y apporte des compléments et des ajustements dans le but clairement affiché de renforcer la transparence. L'intention est effectivement de disposer d'un outil aussi robuste que possible pour asseoir la communication financière des organisations et permettre d'en améliorer le contenu.

Ce changement de méthode se traduit dans les comptes de PARTAGE principalement par :

▶ Une présentation des comptes modifiée :
- un bilan et un compte de résultat modifiés en cohérence avec le nouveau règlement comptable ;
- l'ajout d'un compte de résultat par origine et destination et de ses modalités de construction (CROD) ;
- la modification du compte d'emploi de ressources (CER).

▶ Un enregistrement des legs destinés à être cédés dès l'acceptation par le CA, ce qui permet la constatation du patrimoine à l'actif et des emplois à réaliser au passif.

Le mot du Trésorier

Pour PARTAGE, 2020 se caractérise, en plus de notre remarquable adaptation aux conséquences de la pandémie, par le début d'une évolution majeure de notre modèle économique : nos ressources, constituées à plus de 98 % de la générosité du public (parrainages, dons et legs) s'ouvrent aux ressources publiques et se diversifient dans l'appel aux ressources privées.

Les legs très importants que nous avons reçus en 2019 nous permettent de financer sur plusieurs années les opérations nécessaires à cette évolution. C'est pourquoi, nous le disions déjà l'an dernier, les comptes de l'association sont à examiner sur une plage de 3 ou 4 années, liées dans une même dynamique. D'autre part, la nouvelle législation sur l'enregistrement des legs fait apparaitre dans les comptes de nouvelles lignes qui permettent d'enregistrer les legs dès leur acceptation par le CA, mais sans impact sur le résultat.

AU BILAN ON REMARQUE :

▶ À l'actif, ligne nouvelle : immeubles légués destinés à être cédés (210 000€), sans impact sur le résultat.
▶ Des fonds dédiés au passif : en forte augmentation due au niveau exceptionnel des legs et à la nouvelle législation abordée plus haut. On retrouve cette augmentation dans notre trésorerie.

AU COMPTE DE RÉSULTAT :

Les produits :
▶ La stabilisation des ressources de parrainage est à imputer d'une part à la générosité du public qui a accompagné la pandémie et d'autre part aux efforts de fidélisation mis en œuvre par notre équipe. Nous avons, pour la première fois depuis longtemps, une augmentation du nombre de nos donateurs : parrains, marraines, donateurs et donatrices solidaires.
▶ Les dons progressent car nous avons eu de bonnes réponses à nos appels « urgence COVID » et « LIBAN ». À noter aussi un grand donateur pour le Dispensaire trottoir au Burkina.
▶ Les legs : 2020 a été une année exceptionnelle.
- Le mécénat : la défaillance d'un mécène est à signaler. Une réflexion et des actions sont en cours pour améliorer notre approche mécénat.
▶ Les « contributions » financières correspondent à des aides pour le financement d'un consultant par le FRIO et à des aides à l'aménagement de postes de travail pour les salariés ayant une reconnaissance de travailleurs handicapés. Le poste subvention devrait fortement progresser dans les années à venir.
▶ Le bon travail d'explication effectué auprès de l'AFD nous a permis de reprendre la quasi-totalité de la provision, soit 171 678 €. À noter aussi une reprise de la provision indemnité de départ à la retraite due en particulier au départ de notre comptable, Thierry COPIN*.

Les charges : elles ont augmenté du fait de la pandémie et des dépenses pour accompagner les changements (dont l'appel à des consultants) :
▶ Frais de ménage et achats de petits équipements COVID…
▶ Achat de webcam, casques…
▶ Prestataire informatique en attendant l'arrivée d'un nouveau logiciel métier.
▶ Frais d'avocat, et de consultants (conseil à la mise en place des changements).
▶ Frais de personnel : impact des départs (dont indemnités), embauches, mesures de chômage partiel.

Le résultat : excédentaire de 352 859 €, proposé pour affectation en « REPORT à NOUVEAU » afin de faire face aux besoins des budgets à venir.

Un grand merci à nos très fidèles parrains et marraines, donateurs et donatrices, ainsi qu'à toute l'équipe de salarié-e-s de PARTAGE pour leurs efforts dans cette difficile période au bénéfice des enfants du monde.

Alain Gayet
Trésorier

** En poste depuis septembre 1991, Thierry a toujours travaillé efficacement et avec le sourire, malgré sa santé : nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.*

COMPTE DE RÉSULTAT 2020

Dans un souci de transparence et pour respecter les recommandations du Comité de la Charte du Don en Confiance, nous publions le compte de résultat 2020 de l'association présenté de manière comparative en regard des comptes de l'exercice précédent.

Exercice clos le 31 décembre 2020

CHARGES	2020	2019	PRODUITS	2020	2019
ACHATS			**PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**		
Achats de marchandises	0	467	Parrainages nominatifs et action	6 125 739	6 186 424
Achats autres approvisionnements	31 211	23 972	Dons	655 054	331 798
			Legs	1 672 696	1 169 505
SERVICES EXTÉRIEURS					
Sous-traitances diverses	3 176	18 344			
Locations mobilières et immobilières	6 504	17 504	**AUTRES FONDS PRIVÉS : mécénat**	38 681	59 344
Entretien et réparations	83 333	35 664			
Assurances	7 945	8 253			
Documentation	956	677	**SUBVENTIONS D'EXPLOITATION**		
Divers			Subventions affectées aux programmes	0	0
			Subventions d'exploitation	1 241	0
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS					
Rémunérations intermédiaires et honoraires	205 578	130 026			
Charges de communication et de recherche de fonds	780 543	548 430			
Déplacements, missions	40 281	112 770	**AUTRES PRODUITS**		
Frais postaux	80 347	77 480	Cotisations	83 119	82 675
Services bancaires	12 513	12 438	Abonnements	19 392	18 567
Achat matériel pour programme	0	1 124	Ventes et prestations diverses	0	19 204
Cotisations autres organismes	22 890	25 169	Participation aux frais de fonctionnement	10	15
			Apports de la réserve pour projet associatif	0	0
IMPÔTS ET TAXES			Produits de gestion courants	17	12
Impôts et taxes sur rémunérations	64 555	71 335	Contributions financières (subvention FRIO et AGEFIPH)	36 945	
Autres impôts et taxes	5 299	7 988			
CHARGES DE PERSONNEL					
Rémunérations	851 648	811 987	**REPRISES SUR PROVISIONS**		
Cotisations sociales	348 439	345 138	Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	2 022 690	1 615 017
Autres charges de personnel	0	416	Reprises sur provisions	11 247	829
			Reprises sur réserves recherche de fonds	0	0
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
Transferts aux programmes et rembts aux fonds de soutien	4 834 448	4 770 630			
Transferts inter programmes					
Frais divers de gestion	145	12	**TRANSFERTS DE CHARGES**	38 880	32 848
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
Dotations aux amortissements	34 556	25 465			
Dotations aux provisions	77 316	6 458			
Repport en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	3 035 947	2 022 690			
			Total produits d'exploitation	**10 705 710**	**9 516 238**
Total charges d'exploitation	**10 527 633**	**9 074 437**			
			RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**178 078**	**441 802**
CHARGES FINANCIÈRES	0	416	**PRODUITS FINANCIERS**	21 164	19 545
Total charges financières	**0**	**416**	**Total produits financiers**	**21 164**	**19 545**
			RÉSULTAT FINANCIER	**21 164**	**19 129**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			**PRODUITS EXCEPTIONNELS**		
Sur opérations de gestion	0	266	Sur opérations de gestion	0	0
Sur exercices antérieurs	15 670	171 678	Sur exercices antérieurs	0	0
			Affectation résultat exercice N-1	0	0
			Reprises sur provisions	171 678	0
Total charges exceptionnelles	**15 670**	**171 944**	**Total produits exceptionnels**	**171 678**	**0**
			RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**156 007**	**-171 944**
TOTAL DES CHARGES	**10 545 694**	**9 246 797**	**TOTAL PRODUITS**	**10 898 552**	**9 535 784**
Impôt sur les sociétés organisme à but non lucratif	2 391				
RÉSULTAT (EXCÉDENT)	**352 859**	**288 987**	**RÉSULTAT (DÉFICIT)**	**0**	**0**
TOTAL GÉNÉRAL	**10 898 552**	**9 535 784**	**TOTAL GÉNÉRAL**	**10 898 552**	**9 535 784**

Chiffres exprimés en euros.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) 2020

Cette présentation est nouvelle, elle est liée à la nouvelle réglementation comptable. La présentation selon ce format de l'exercice 2019 n'a donc pas été validée par l'AG 2020. La présentation du CER 2019 est disponible sur notre site internet.

LOI n°91-772 du 7 août 1991.

EMPLOIS PAR DESTINATION	2020	2019	RESSOURCES PAR ORIGINE	2020	2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - MISSIONS SOCIALES	**5 834 127**	**5 742 919,00**	**1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**	8 575 289	7 829 746
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisation sans contrepartie	83 119	82 675
- Actions réalisées par l'organisme	82 513	120 342	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	32 272	14 021	- Dons manuels	6 780 793	6 518 222
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	1 672 696	1 169 505
- Actions réalisées par l'organisme	981 837	1 248 066	- Mécénats	38 681	59 344
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	4 737 505	4 360 490	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**1 173 549**	**937 747**			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 115 665	913 447			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	57 884	24 300			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**393 763**	**365 306**			
TOTAL DES EMPLOIS	**7 401 440**	**7 045 972**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**8 575 289**	**7 829 746**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	**77 316**	**178 136**	**2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRÉCIATIONS**		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	**3 035 947**	**2 022 690**	**3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS**		
			- Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	2 022 690	1 615 017
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	**83 276**	**197 965**	**DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE**		
TOTAL	**10 597 979**	**9 444 763**	**TOTAL**	**10 597 979**	**9 444 763**
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	261 338	- 171 078
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	83 276	432 416
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	344 613	261 338

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2020	2019	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2020	2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	**20 360**	**25 143**	**1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**		
Réalisées en France			Bénévolat	30 464	68 194
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	12 434	19 185
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	**10 244**	**39 474**	Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	**12 294**	**22 762**			
TOTAL	**42 897**	**87 378**	**TOTAL**	**42 898**	**87 379**

Chiffres exprimés en euros.

MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le CER a pour objectif d'affecter par type d'emplois les ressources collectées, exclusivement issues de la générosité du public, et utilisées sur l'exercice.

Répartition des charges : règles d'affectation des frais aux différentes rubriques du CER
La ventilation des emplois en trois rubriques principales ; « missions sociales », « frais de recherche de fonds » et « frais de fonctionnement » a été effectuée à partir des comptes de charges, en fonction de leur nature ou de leur destination.

De par leur nature, ont été directement affectées les dépenses suivantes :

▶ Les charges de conception et d'affranchissement du reçu fiscal figurent pour la totalité en frais de traitement des dons, dans la rubrique « frais de recherche de fonds » du CER.
▶ Les charges liées à nos publications ont été réparties comme suit : les bulletins des mois de février et juin figurent en Missions Sociales, le bulletin du mois de septembre (qui contient la synthèse du rapport annuel de l'année précédente) est affecté en frais d'information et de communication qui figurent dans la rubrique « frais de fonctionnement ».
▶ Sont également directement intégrées dans la rubrique « frais de fonctionnement » du CER, les dépenses suivantes : frais d'assemblée générale, de conseil d'administration, honoraires du commissaire aux comptes et de l'expert-comptable, frais bancaires non ventilés dans les sections traitement des dons et suivi de programmes, cotisations autres que celles en lien avec l'activité de plaidoyer ou la réalisation de nos missions sociales, impôts divers, frais financiers, charges exceptionnelles et dotations aux amortissements et aux provisions.

Certaines charges regroupées par destination dans des sections analytiques, ont été affectées directement dans les rubriques du CER, suivant les recommandations du Don en Confiance – Comité de la Charte.

▶ La section analytique « suivi des programmes » est affectée à la rubrique « missions sociales » du CER.
▶ Les frais des sections « traitement des dons » figurent dans la rubrique « frais de recherche de fonds » du CER.

D'autres sections analytiques ont nécessité un retraitement et ont été affectées dans les rubriques du CER selon des clés de répartition validées par notre expert-comptable et notre commissaire aux comptes.

▶ La « direction », le « service ressources humaines », le « service informatique » et les « services généraux et activités annexes » sont affectés pour 60 % en missions sociales, 20 % en frais de recherche de fonds et 20% en frais de fonctionnement.
▶ Les charges d'administration ont été respectivement réparties pour 25 %, 25 % et 50 % dans les rubriques missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

▶ Le suivi des parrainages a été affecté à 100 % dans la rubrique missions sociales
▶ La communication a été répartie à raison de 20 % et 80 % dans les rubriques missions sociales et fonctionnement.
▶ Les associations affiliées, ont été affectées de par leur objet social, 1/3 en missions sociales, 1/3 en frais de recherche de fonds et 1/3 en frais de fonctionnement.

Nous avons également bénéficié en 2020, grâce à notre réseau de bénévoles et de partenaires, de contributions volontaires en nature et de prestations en nature, que nous avons valorisées pour un total de 43 K€.

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) 2020

Cette présentation est nouvelle, elle est liée à la nouvelle réglementation comptable. La présentation selon ce format est faite seulement sur 2020.

Exercice clos le 31 décembre 2020

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie	83 119	83 119
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels	6 780 793	6 780 793
- Legs, donations et assurances-vie	1 672 696	1 672 696
- Mécénat	38 681	38 681
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	19 392	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	97 016	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	**1 241**	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	**182 925**	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
- Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	2 022 690	2 022 690
TOTAL	**10 898 553**	**10 597 979**
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSIONS SOCIALES	**5 865 118**	**5 834 127**
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	28 680	27 439
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	32 272	32 272
- Sensibilisation grand public	37 354	37 354
- Plaidoyer	17 720	17 720
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	1 008 711	978 961
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	4 737 505	4 737 505
- Développement réseau international	2 876	2 876
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**1 173 549**	**1 173 549**
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 115 665	1 115 665
2.1 Frais de recherche d'autres ressources	57 884	57 884
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**393 763**	**393 763**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	**77 316**	**77 316**
4.1 Dotations aux provisions	77 316	77 316
5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	**-**	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	**3 035 947**	**3 035 947**
TOTAL	**10 545 694**	**10 514 703**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**352 859**	**83 276**

MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le CROD est une présentation plus précise du compte de résultat qui a pour objectif de suivre la consommation des ressources selon les différentes catégories d'emplois présentées dans le CER. Les colonnes « TOTAL » correspondent au total des produits du compte de résultat et le total des emplois correspond au total de charges du compte de résultat ventilées selon la même méthode d'établissement du CER décrites ci-dessus. Les colonnes « Dont générosité du public » présentent la ventilation des ressources issues de la générosité du public et leur destination par type d'emplois.

Origine des ressources, modes de collecte et affectation des dons dans le CROD

Les produits de la générosité du public d'un total de 8 575 K€ sont constitués de vos parrainages pour 71,43 %, de vos dons pour 7,64 %, du montant des legs pour 19,51 %, du mécénat pour 0,45 % et des cotisations pour 0,97 %. Ils proviennent de différents modes de collecte.

▶ **Les ressources de parrainage** d'un montant de 6.126 K€ correspondent à vos engagements de versements réguliers nous permettant de financer des projets visant à faire grandir dignement les enfants du monde. Elles sont affectées à nos programmes au travers de l'enfant ou de l'action parrainée.

▶ **Les dons** pour un total de 655 K€ proviennent :
- d'appels spécifiques auprès de nos parrains, marraines et donateurs et donatrices (15,84 %) via nos publications trimestrielles et l'envoi de notre reçu fiscal.
- de dons spontanés (84,16 %) qui intègrent également les apports de notre réseau d'associations affiliées (135 K€).

Les dons sont affectés aux programmes en fonction de la volonté des donateurs. Si ceux-ci ne la précisent pas, ils sont affectés par l'association aux programmes dont les besoins sont les plus urgents, ou pour répondre à des événements qui peuvent survenir dans les pays où nous intervenons.

Ces produits de la générosité du public nous ont permis de maintenir nos engagements auprès des programmes dont sont bénéficiaires les enfants.

▶ **Les legs** ont représenté une ressource de 1 673 K€ sur l'exercice.

% Ressources collectées auprès du public par rapport aux ressources totales de l'exercice :
(Total des ressources issues de la générosité du public / Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat)
97.24 %

Les autres produits (170 K€) correspondent aux abonnements, cotisations, ventes diverses, produits divers, financiers et exceptionnels de l'association.

Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public des exercices antérieurs correspond aux fonds dédiés (soldes de nos programmes de l'exercice précédent) qui obéissent au mécanisme de consommation (reprise sur l'exercice) des ressources restant à utiliser en fonction de leur origine et de l'exercice de collecte. En 2020, ils apparaissent en ressources pour un montant de 2 023 K€.

UTILISATION DES CATÉGORIES DE FONDS

Ressources collectées auprès du public :

Les ressources collectées issues de la générosité du public (y compris celles collectées au cours des exercices antérieurs), au cours de l'exercice 2020 sont présentées dans les rubriques « Charges par destination » et présentent les pourcentages suivants : (% de la rubrique / total des charges de la colonne « dont générosité du public ») :
• 5 834 K€ ont été utilisés en missions sociales, soit 78,82 %. La grande majorité des ressources collectées auprès du public est affectée au financement direct (transferts de fonds) de nos partenaires, qui mettent en place les actions au bénéfice des enfants, ainsi qu'au suivi et audit de nos programmes.
Une petite partie (de l'ordre de 0,35 %) est affectée aux actions de sensibilisation ainsi qu'au plaidoyer en France et au développement du réseau international.
• 1 174 K€ (15,86 %) ont été utilisés en frais de recherche de fonds, qui intègrent les frais d'appel à la générosité du public et le traitement des dons.
• 394 K€ ont été affectés en frais de fonctionnement et autres charges (information et communication, charges financières et exceptionnelles), soit 5,32 %.

Fonds dédiés :

L'utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public des exercices antérieurs, correspondant aux fonds dédiés (soldes de nos programmes de l'exercice précédent) d'un montant de 2 023 K€ est consommée en priorité sur l'exercice.
Le tableau de suivi des fonds dédiés prévu par le plan comptable figure dans l'annexe aux comptes annuels (voir informations relatives au Bilan). Il n'a pas été nécessaire d'activer la mutualisation cette année.
Le report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public, correspondant à l'emploi des fonds affectés à nos programmes et non utilisés en fin d'exercice, d'un montant de 3 036 K€ à fin 2020, permet d'inscrire l'engagement de l'association dans le poste fonds dédiés qui figure au passif de notre bilan.

Résultat :

Le résultat de l'exercice 2019 d'un montant de 288 987 € a été affecté en 2020, par décision de l'Assemblée générale du 26 septembre 2020, pour 74 941 € en report à nouveau afin d'apurer le montant déficitaire résultant des opérations de composition du bien immobilier (siège) et pour 214 046 € à notre réserve pour projets associatifs.

Quant au résultat de l'exercice 2020, il s'élève à 352 859 €.

Utilisation des réserves :
En 2020, il n'y pas eu de recours à la réserve pour projet associatif.

BILAN 2020

Exercice clos le 31 décembre 2020

ACTIF	Au 31.12.2020			Au 31.12 2019
	Brut	Amort./ Provis.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles & corporelles				
Terrain rue Vivenel	49 411	0	49 411	49 411
Immeuble rue Vivenel	289 055	132 917	156 138	162 067
Install., agenc. construction Vivenel	239 534	206 357	33 177	39 924
Installations, agencements divers	32 518	19 473	13 045	14 775
Matériel de bureau	4 336	2 574	1 762	2 288
Matériel informatique	75 408	52 938	22 470	7 100
Logiciels informatiques	392 850	366 279	26 571	9 971
Matériel audiovisuel	2 076	1 671	406	563
Mobilier de bureau	11 397	7 927	3 470	4 141
Avances et acomptes	162 012	0	162 012	110 412
Biens legs destinés à être cédés	210 000	0	210 000	
SOUS-TOTAL	**1 468 598**	**790 138**	**678 461**	**400 654**
Immobilisations financières				
Prêts au personnel	0		0	0
Dépôts et cautionnements	2 088		2 088	2 088
SOUS-TOTAL	**2 088**		**2 088**	**3 609**
TOTAL I	**1 470 686**	**790 138**	**680 549**	**402 741**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks & en-cours				
Stocks	695		695	695
Créances				
Produits à recevoir	74 211		74 211	44 230
Fournisseurs débiteurs	0		0	3 176
Avance personnel	600		600	600
Autres débiteurs	29 124		29 124	5 661
SOUS-TOTAL	**103 935**		**103 935**	**53 667**
Disponibilités				
Placements	4 202 307		4 202 307	2 761 143
Banques	560 738		560 738	553 585
C.C.P.	165		165	165
Caisses	1 241		1 241	1 142
SOUS-TOTAL	**4 764 452**		**4 764 452**	**3 316 035**
Régularisations				
Charges constatées d'avance	27 863		27 863	29 751
Transferts d'avance	337 843		337 843	315 385
SOUS-TOTAL	**365 706**		**365 706**	**345 136**
TOTAL II	**5 234 788**		**5 234 788**	**3 715 532**
TOTAL GÉNÉRAL	**6 705 474**	**790 138**	**5 915 336**	**4 118 274**

PASSIF	Au 31.12 2020	Au 31.12 2019
	Montants	Montants
FONDS PROPRES		
Fonds propres		
Réserve statutaire	2 000	2 000
Report à nouveau	0	-74 941
Résultat de l'exercice	352 859	288 987
SOUS-TOTAL	**354 859**	**216 046**
Réserve pour projets associatifs	1 432 012	1 217 966
SOUS-TOTAL	**1 432 012**	**1 217 966**
TOTAL I	**1 786 871**	**1 434 012**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques & charges	109 633	215 242
TOTAL II	**109 633**	**215 242**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs	210 000	
Fonds dédiés	3 035 947	2 022 690
TOTAL III	**3 245 947**	**2 022 690**
DETTES		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés		
Fournisseurs créditeurs & factures non parvenues	442 462	127 458
SOUS-TOTAL	**442 462**	**127 458**
Dettes fiscales & sociales		
Personnel	112 433	86 372
Organismes sociaux	91 284	96 673
État charges à payer	13 903	13 947
SOUS-TOTAL	**217 620**	**196 993**
Créditeurs divers	31 416	2 201
SOUS-TOTAL	**31 416**	**2 201**
Régularisations		
Produits reçus d'avance	0	0
Parrainages et subventions reçus d'avance	81 387	119 678
Transferts à effectuer	0	0
SOUS-TOTAL	**81 387**	**119 678**
TOTAL IV	**772 885**	**446 329**
TOTAL GÉNÉRAL	**5 915 336**	**4 118 274**

Chiffres exprimés en euros.

COMMENTAIRES SUR LE BILAN 2020

1 - ACTIF

L'actif immobilisé d'un total de 680 549 €, est composé :

• des immobilisations corporelles et incorporelles, pour 678 461 € ;

• et des immobilisations financières au travers des prêts au personnel et un dépôt et cautionnement, pour 2 088 €.

L'actif circulant d'un montant de 5 234 788 € est constitué :

• de créances diverses pour 470 336 € ;

• des disponibilités de l'association, comprenant les soldes de nos comptes banques et caisse pour un total de 562 145 € ;

• d'un montant de placements d'un total de 4 202 307 € au 31/12/2020, souscrits pour rémunérer les excédents de trésorerie de l'association, les fonds associatifs n'ayant pas un degré immédiat de disponibilité et le résultat de l'exercice non encore affecté.

2 - PASSIF

Les fonds propres de PARTAGE sont composés :

• des fonds propres de l'association pour 354 859 €, comprenant une réserve statutaire de 2.000 €, un résultat de l'exercice d'un montant de 352 859 € en instance d'affectation ;

• de la réserve pour projet associatif d'un montant de 1 432 012 €.

Politique en matière de réserve

Objectifs :

La réserve pour projet associatif a pour objectifs :

- d'assurer, en cas de difficultés de fonctionnement ou de trésorerie, les engagements pris par l'association auprès de ses partenaires pour le maintien de nos actions auprès des enfants bénéficiaires des programmes,

- de pouvoir entreprendre des actions avant d'avoir encaissé l'intégralité des fonds nécessaires à leur réalisation,

- de pouvoir faire face à des besoins imprévus,

- de lancer si nécessaire une campagne de collecte et/ou de communication, afin de contribuer à la pérennité de la mission de PARTAGE.

Le Conseil d'administration se prononce sur la gestion de cette réserve sur proposition de la Directrice générale.

Origine :

La réserve pour projet associatif provient de la fusion adoptée par l'Assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2013, des réserves fonds de garantie des programmes, réserve pour information et recherche de fonds, et fonds de soutien aux programmes.

Ces réserves historiques étaient elles-mêmes constituées principalement de résultats antérieurs, de ressources collectées issues d'exercices antérieures, et d'un fonds de dotation legs.

Durée d'autonomie :

Le niveau actuel de la réserve pour projet associatif au 31/12/2020, assure la pérennité de l'association, notamment en disposant d'un fond de roulement (1 316 323 €) permettant de couvrir plus de 6,20 mois de fonctionnement courant.

Les provisions pour risques et charges correspondent à une provision de 35 422 € constituée pour assurer l'obligation d'engagement de retraite du personnel salarié ainsi que d'une autre provision de 74 211 € afin de couvrir une éventuelle perte sur une convention de mécénat, car l'un de nos partenaires entreprises n'a pas tenu l'ensemble de ses engagements en 2020.

Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public de 3 035 947 € enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers ou à l'initiative de l'organisation, à des projets définis préalablement (fonds dédiés aux programmes) et qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris par l'association. Ce niveau de fonds dédié s'explique par le volume important de legs reçus en 2020 dont la mise en œuvre a été programmée avec nos partenaires au-delà du 31/12/2020.

Les dettes (fournisseurs, sociales, fiscales, diverses régularisations) représentent 772 885 €.

3 - INFORMATIONS CLÉS

INFORMATIONS	2019	2020
Effectif salariés (ETP) au 31/12	23.08	25.08
Effectif bénévoles	300	300
Montant moyen annuel brut global des 5 rémunérations totales les plus élevées	51 876 €	51 920 €
Rémunération totale des membres du CA	0	0

4 - INFORMATIONS SUR LES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS NE FIGURANT PAS AU BILAN

Engagements hors bilan :

• Il n'existe pas de convention approuvée par le Conseil d'administration sur l'exercice 2020.

BUDGET 2021

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	PRÉVISIONNEL 2021	PRODUITS	PRÉVISIONNEL 2021
ACHATS ET SERVICES EXTÉRIEURS	**1 647 606**	**PRODUITS DE LA GÉNÉROSITE DU PUBLIC**	**6 849 567**
Rémunérations intermédiaires et honoraires	313 250		
Charges de communication et de recherche de fonds	1 021 555	**AUTRES FONDS PRIVÉS : mécénat**	**150 000**
Autres	312 801		
		SUBVENTIONS	**381 725**
IMPÔTS ET TAXES	**88 305**		
		AUTRES PRODUITS	**102 500**
CHARGES DE PERSONNEL	**1 268 973**	Cotisations, abonnements et autres	102 500
		Apports de la réserve pour projet associatif	0
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	**5 160 937**		
Transferts aux programmes et rembts aux fonds de soutien	5 160 937	**REPRISES SUR PROVISIONS**	**3 035 947**
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	**2 705 495**	**PRODUITS FINANCIERS**	**20 000**
TOTAL DES CHARGES :	**10 871 317**	**TOTAL DES PRODUITS :**	**10 539 739**
RÉSULTAT (Excédent)	**0**	**RÉSULTAT (Déficit)**	**(-) 331 578**
TOTAL GÉNÉRAL	**10 871 317**	**TOTAL GÉNÉRAL**	**10 871 317**

Compte de résultat par origine et destination prévisionnel

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Prévisionnel 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 082 667	7 082 667
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	39 400	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	381 725	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	3 035 947	3 035 947
TOTAL :	**10 539 739**	**10 118 614**
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSIONS SOCIALES	6 561 893	6 103 716
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 202 849	1 202 849
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	468 657	346 157
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	6 501	
5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	2 631 417	2 631 417
TOTAL :	**10 871 317**	**10 284 139**
EXCEDENT OU DEFICIT :	**- 331 578**	**- 165 524**

Commentaires sur le budget 2021

Il tient compte au maximum de ce qui est attendu, étant données la pandémie et les orientations prises.

• **Du côté des produits :**

- des financements publics (cofinancements AFD) déjà acceptés ou en bonne voie de l'être,
- des ressources mécénat espérées grâce aux efforts effectués dans ce sens,
- des legs revenus à un niveau habituel par rapport aux très gros legs reçus précédemment.

• **Du côté des charges :**

- Un gros effort sur les dépenses de recherche de fonds,
- Des charges de personnel supplémentaires (besoin notamment d'un contrôleur de gestion pour mener à bien les cofinancements engagés...).
- Une augmentation de nos transferts aux programmes.

Ce budget 2021, déficitaire d'environ 331 K€, nous permettra d'être plus réactifs et d'orienter notre association dans un sens plus volontaire. Il est bien entendu à apprécier avec le résultat positif de 2020.

Le budget est soumis au vote de l'Assemblée générale

Le Rapport d'activités est en ligne sur notre site internet www.partage.org.

Association de solidarité internationale fondée en 1973.
Régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique,
pouvant recevoir les legs, les donations et assurances-vie.

PARTAGE, 40 rue Vivenel - BP 70311 - 60203 Compiègne Cedex
Tél. 03 44 20 92 92 - e-mail : info@partage.org
www.partage.org

DON en CONFIANCE comitecharte.org
Partage avec les enfants du monde
FSC MIXTE Papier FSC® C131468